

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 505 promulguant à la Côte française des Somalis le décret n° 48-749 du 16 avril 1948 modifiant le décret n° 45-0145 du 22 décembre 1945 portant création du Conseil privé de la Côte française des Somalis.

n° 505

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 mai 1948

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro
31 mai 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 .

TEXTE INTÉGRAL

Art 1

—Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 48-749 du 16 avril 1948 modifiant le décret n° 45-0145 du 22 décembre 1943 portant création du Conseil privé de la Côte française des Somalis. Art. 3 —Le présent arrêté qui donnera lien à des mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.H. SIRIEX.